

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

L'assuré se rend sur le site assure.ameli.fr et peut accéder à une de ces pages pour créer son compte ameli

JE CRÉE MON COMPTE AMELI

Je crée mon compte en remplissant les éléments demandés

* champ obligatoire

Mon nom : *

Mon n° de sécurité sociale : *

Ma date de naissance : jj/mm/aaaa

Mon code postal : *

RETOUR CONTINUER

OU

Je crée immédiatement mon compte via FranceConnect

 [S'identifier avec FranceConnect](#)

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

L'assuré sélectionne FranceConnect



J'accède à mon compte ameli

 Mon numéro de sécurité sociale

Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?

 Mon code personnel (ou provisoire à 4 chiffres) [?](#)

Code oublié ?

Tous les champs sont obligatoires.

ME CONNECTER

OU

 [S'identifier avec FranceConnect](#)

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Première visite ? [Créer un compte](#)

FranceConnect, c'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 700 services en ligne

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

← Revenir sur Ameli

France Connect

Je choisis un compte pour me connecter sur :

Ameli

impots.gouv.fr

l'Assurance Maladie

L'Identité Numérique

mobile connect et moi

msa santé famille retraite services

Se souvenir de mon choix

L'assuré sélectionne l'un des **fournisseurs d'identité** de FranceConnect.

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect



L'assuré a bien été reconnu par le fournisseur de service. Ses **données personnelles** lui sont présentées. Il est invité à **poursuivre sa démarche** vers le site de l'Assurance Maladie.

Bienvenue Mme. [REDACTED]
née le 24/08/1962

Continuer sur L' Assurance Maladie

En savoir plus sur FranceConnect

Ce n'est pas vous ?

Foire aux questions

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

J'accepte les conditions d'utilisation

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

Pour accéder aux services de votre compte, vous devez d'abord accepter les conditions d'utilisation :

En adhérant au compte ameli, vous acceptez de ne plus recevoir vos relevés de prestations par courrier postal au profit d'une consultation en ligne.

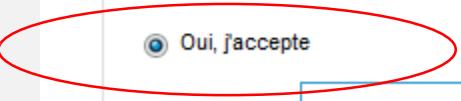
La saisie d'une adresse email est obligatoire pour bénéficier des services du compte. En renseignant et confirmant votre email, vous acceptez de recevoir dans la messagerie du compte, tout ou partie des courriers et messages de l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, consultez [les conditions d'utilisation détaillées >](#)

Oui, j'accepte Non, je refuse

[ANNULER](#) [CONTINUER](#)

L'assuré accepte
les Conditions
Générales
d'Utilisations



Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

L'assuré choisit un mot de passe pour son compte ameli

L'assuré saisit un code personnel au **format alpha numérique**

Je choisis un code personnel

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

 Pour maintenir la confidentialité de vos informations, nous vous recommandons de ne pas choisir un code que vous utilisez déjà sur un autre site.

Votre code personnel doit :

- comporter entre 8 et 50 caractères
- contenir des caractères latins minuscules et majuscules
- contenir un chiffre ou un caractère spécial
- ne contenir que des caractères autorisés
- ne pas contenir votre n° de sécurité sociale, votre date de naissance ou une partie de celle-ci

* champ obligatoire

Mon nouveau code *
MotdePasse1 

Niveau indicatif de sécurité :

Confirmer mon nouveau code *
MotdePasse1 

RETOUR **CONTINUER**

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

L'assuré renseigne obligatoirement son **mail**. Il renseigne, ses numéros de **téléphone**.

Il donne également son **consentement** pour que l'Assurance Maladie lui communique rapidement des informations promotionnelles.

Informations personnelles

Étape 1 > Étape 2 > Étape 3

Je saisis mon adresse email

Saisissez votre adresse email :* * champ obligatoire

Je confirme mon adresse email :*

J'autorise l'Assurance Maladie à m'envoyer par email des informations promotionnelles sur ses services :* Oui Non

Je saisis mes coordonnées téléphoniques

Saisissez votre n° de téléphone portable :

J'autorise l'Assurance Maladie à me communiquer des informations promotionnelles sur ses services :

Par Téléphone : Oui Non

Par SMS : Oui Non

Saisissez votre n° de téléphone fixe :

J'autorise l'Assurance Maladie à me communiquer des informations promotionnelles sur ses services :

Par Téléphone : Oui Non

RETOUR **CONTINUER**



L'adresse mail de l'usager doit être **unique**. Autrement dit, elle ne doit pas être déjà utilisée par un autre compte (d'un membre de la famille par exemple).

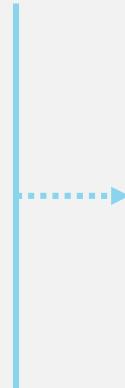
Par ailleurs, cette adresse doit être **facilement consultable** par l'assuré car y il recevra tous les **courriers et notifications** de l'Assurance Maladie

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

L'assuré est alors déconnecté du compte.

Un message l'invite à consulter sa **messagerie**.

Ce n'est qu'après avoir **cliqué sur le lien** présent dans l'email de confirmation que le compte est **activé**. Il peut y accéder sur le web ou via l'application ameli.



Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect



Pour profiter de **tous les services de votre compte ameli**,
merci de confirmer votre email.

[Confirmer mon email](#)

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez en informer rapidement votre caisse et modifiez votre code d'accès au compte ameli.

Attention, ce message est généré par un automate. Ne pas utiliser la fonctionnalité "répondre à".



L'assuré dispose de **7 jours pour valider son adresse mail et finaliser le processus d'adhésion au compte ameli**.

⇒ **Au-delà de 7 jours mais avant 21 jours** : si l'assuré clique sur le lien ou se connecte à son compte, celui-ci lui indique que le lien n'est plus actif. Une possibilité est alors proposée à l'assuré
 ⇒ Se faire renvoyer le lien à la même adresse
⇒ **Au-delà de 21 jours**, l'assuré doit contacter le 3646.

Pas-à-pas : création de compte avec FranceConnect

Si l'assuré n'a pas reçu le mail de validation pour finaliser l'ouverture du compte Ameli ,il convient de vérifier si:

- **l'adresse mail renseignée dans le compte ameli est exacte;**
- le mail de validation est présent dans les **courriels indésirables/spams**;
- la non réception du mail se confirme en utilisant une **autre e-mail** créé chez le même fournisseur ou chez un fournisseur différent;
- pour les messageries Outlook, l'utilisation d'Outlook est possible sans passer par le client du fournisseur d'accès (se rapprocher du fournisseur d'accès pour le déterminer).

Quelques solutions possibles :

- Le mail non réceptionné peut-être :
 - **automatiquement supprimé par les paramètres de messagerie de l'assuré.**
Par exemple, chez Orange il existe une liste rouge qui entraîne parfois la suppression automatique des mails de l'assurance maladie contenant le mot "confirmation" (« confirm ») par l'opérateur;
 - "bloqué" ou le lien de validation présent dans le mail est **bloqué par un antivirus, le logiciel de messagerie, le fournisseur de l'adresse mail.**
- Des manipulations peuvent aider à retrouver le mail introuvable pour vérifier que :
 - l'on ne clique pas sur le lien présent dans un **ancien mail de validation** (suite à plusieurs mises à jour par exemple).Dans ce cas, il convient de rechercher le mail de validation le plus récent;
 - le mail ne se trouve pas dans la boîte de réception et les fils de discussions des anciens messages en recherchant avec les mots clés : « **Votre compte ameli - Confirmation de votre adresse mail** » (libellé du mail reçu) et "**Votre Assurance Maladie**" (expéditeur du mail).